



Bulletin Officiel

N° 3850 Mercredi 11 Mai 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

تذكير بمقتضيات الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أبريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني 2

تذكير لشركات المساهمة العامة 3

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 3

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUES DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR- 4

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR- 4

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES -SITEX- 4

PROJET DES RESOLUTIONS SOUMIS A L'AGO

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT & D'INVESTISSEMENT DU SUD 5
SODIS-SICAR

INFORMATIONS POST AGO

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION -HAYETT- 6-9

COURBE DES TAUX 10

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 11-12

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2011

- ARABIA SICAV

- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMES TRIELS ARRETES AU 31 MARS 2011

- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES SITEX

إعلام

تذكر هيئة السوق المالية أنّ الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني، قد رقع في الحد الأقصى القابل للطرح بالنسبة إلى الأشخاص الطبيعيين الذين يودعون أموالا في حسابات الإدّخار في الأسهم من 20 ألف دينار إلى 50 ألف دينار. مع العلم أن الضريبة الدنيا المحددة ب 60% من الضريبة على الدخل دون اعتبار الطرح تبقى مستوجبة.

ويطبّق الإجراء على المداخل المحققة بعنوان سنة 2010 المصرح بها سنة 2011 وعلى مداخل السنوات اللاحقة.

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقاً لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الآجال بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أن الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES
-STAR-**

Siège Social : Square Avenue de Paris-1080-Tunis

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration réuni le 10 Mai 2011 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 Juin 2011 la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2010 de 1d 800 millimes par action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS - 421

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES
-STAR-**

Siège Social : Square Avenue de Paris-1080-Tunis

Le Conseil d'administration de la STAR réuni le 10 Mai 2011 a coopté la désignation de monsieur Lassaad Zarrouk en qualité d'administrateur représentant l'Etat et l'a désigné comme Président Directeur Général avec les pouvoirs les plus étendus.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS - 422

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Société Industrielle des Textiles
-SITEX-**

Siège social : Avenue, Habib Bourguiba – Ksar Hellal-

La Société Industrielle des Textiles, informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 16 juin 2011 à 9 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « IACE », à la Maison de l'Entreprise, Boulevard Principal, 1053 Les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2010.
- 2) Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2010.
- 3) Approbation des comptes de l'exercice 2010 et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.
- 4) Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2010.
- 5) Affectation du résultat de l'exercice 2010.
- 6) Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur.
- 7) Fixation des jetons de présence de l'exercice 2011.
- 8) Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit de l'exercice 2011.

2011 - AS - 423

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT & D'INVESTISSEMENT DU SUD
SODIS-SICAR**

Siège Social : Complexe Commercial & Administratif , rue Mansour ELHOUCHE – 4119 Médenine-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 10 juin 2011.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers relatifs à l'exercice 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION:

L'assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2010 conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2010 telle que proposée ci-après par le conseil d'administration :

Résultats reportés 2009	:	-884.238,270
Résultat net de l'exercice 2010	:	-1.302.931,031
Résultats reportés 2010	:	-2.187.169,301

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 3 750 dinars le montant brut annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2010, soit un montant net d'impôt de 3 000 dinars par administrateur.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

SEPTIEMERESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présents à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION -HAYETT-

Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba- 1001 TUNIS.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 avril 2011, la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation- HAYETT- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT, réunie le vendredi 29 avril 2011 à 17 heures 30 minutes au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2010, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2010, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve les dites conventions.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2013 : Monsieur Rachid BEN JEMIA, Monsieur Adel GRAR, Monsieur Younes BOUCHOUCHA, la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR » (deux sièges) et AMEN BANK.

En conséquence, la composition du conseil d'administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
- M. Mohamed MATHLOUTHI	2011
- M. Taoufik CHERIF	2012
- PGI HOLDING	2012
- M. Younes BOUCHOUCHA	2013
- M. Rachid BEN JEMIA	2013
- M. Adel GRAR	2013
- AMEN BANK	2013
- la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR »	2013
- la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR » (2 ^{ème} siège)	2013

- Suite -

QUATRIEME RESOLUTION :

Constatant que le mandat du cabinet « FINOR », représentée par M. Fayçal DERBEL, arrive à échéance lors de la présente assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler son mandat pour une durée de trois ans, expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2013.

CINQUIEME RESOLUTION :

Constatant que les droits des actionnaires ne sont pas affectés, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et approuve le transfert en 2010 de la somme de 150 000,000 dinars du compte « réserves pour toutes éventualités » vers le compte « réserve spéciale de réinvestissement ».

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **1 547 456,975 dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Résultat Net	1 547 456,975
Réserve Légale (5%)	-77 372,849
Réserve Spéciale de Réinvestissement	-472 700,000
Bénéfice distribuable	997 384,126
Dividendes Statutaires (5%)	-300 000,000
Super Dividende (2%)	-120 000,000
Réserve pour toute éventualité	-577 384,126

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes au 10 mai 2011.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2011 à 25 000,000 dinars.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2011 à 12 000,000 dinars.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

- Suite -

II- LE BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS

A C T I F	Exercice 2 0 1 0			Exercice 2 0 0 9
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	330 463	170 775	159 688	0
AC14 Acomptes versés	267 991		267 991	215 630
	598 453	170 775	427 678	215 630
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	512 429	415 840	96 589	59 912
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	24 769	20 012	4 757	4 148
	537 198	435 852	101 346	64 060
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC312 Terrains et constructions d'exploitation (Actions des sociétés immobilières)	3 001 522	187 918	2 813 604	2 683 971
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	9 134 757	14 650	9 120 107	5 341 085
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	91 523 601		91 523 601	82 118 091
AC334 Autres prêts	1 905 485		1 905 485	1 504 770
AC336 Autres	1 000		1 000	1 000
	105 566 365	202 568	105 363 797	91 648 917
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	-89 767		-89 767	-94 143
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3 194 816	56 788	3 138 027	2 350 279
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	46 157		46 157	71 256
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	13 085	19 611	-6 526	-7 405
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 733 612		4 733 612	3 841 320
AC633 Débiteurs divers	1 519		1 519	2 357
	7 899 423	76 400	7 823 023	6 163 663
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1 364 786		1 364 786	167 177
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	941 892		941 892	972 482
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3 668 800		3 668 800	3 444 971
AC733 Autres comptes de régularisation	1 861 209		1 861 209	1 427 122
AC75 Autres	4 713		4 713	11 191
	7 841 399	0	7 841 399	6 022 942
TOTAL DE L'ACTIF	122 442 839	885 595	121 557 243	104 115 212

- Suite -

	Exercice 2 0 1 0	Exercice 2 0 0 9
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Montant Net	Montant Net
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	4 000 000	4 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	4 151 010	3 023 554
Total capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice	8 151 010	7 023 554
Passifs		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres Provisions	384 000	384 000
	384 000	384 000
PA3 Provisions techniques brutes		
PA320 Provisions d'assurance vie	104 750 031	89 938 392
PA330 Provision pour sinistres (vie)	1 334 068	1 068 253
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	3 161 065	2 871 479
PA360 Autres provisions techniques (vie)		
	109 245 164	93 878 125
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 120 046	1 023 502
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		
PA622 Autres	65 841	46 851
PA63 Autres dettes		
PA632 Personnel	11 567	19 965
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	795 988	572 296
PA634 Crédoiteurs divers	711 617	226 778
	2 705 059	1 889 393
PA7 Autres passifs		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	1 072 009	940 141
	1 072 009	940 141
Total du passif	113 406 233	97 091 659
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	121 557 243	104 115 212

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserve légale	Réserve spéciale réinvestissement	Primes d'émission	réserves pour fonds social	réserves pour toutes éventualités	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres avant affectation	4 000 000,000	400 000,000	150 000,000	50 000,000	568 187,521	1 855 365,985	1 547 456,975	8 571 010,481
Affectation résultat 2010		77 372,849	472 700,000			577 384,126	-1 127 456,975	0,000
Dividendes							-420 000,000	-420 000,000
Capitaux propres après affectation	4 000 000,000	477 372,849	622 700,000	50 000,000	568 187,521	2 432 750,111	0,000	8 151 010,481

AVIS

COURBE DES TAUX DU 11 MAI 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,451%		
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,481%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,529%	999,303
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,545%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,719%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,733%	1 009,824
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,745%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012	4,770%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,131%		997,452
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,302%	1 017,153
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,450%	1 053,801
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,519%	1 076,835
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,691%	1 042,604
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,008%		968,506
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,020%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,036%	1 035,310
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,066%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	964,711
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,138%	1 059,267
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,143%		956,110

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	136,871	136,883		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	11,987	11,989		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,226	1,226		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,068	33,072		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,359	45,363		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	143,032	142,318		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	519,987	517,828		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	116,705	116,475		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	118,700	118,723		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	109,476	109,368		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	106,767	106,683		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	87,033	86,862		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	151,232	151,853		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	89,235	89,006		
14	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09-mai-11	-	-	100,000		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
15	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 279,506	1 216,490	1 212,420		
16	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 103,838	2 088,562		
17	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	103,794	102,936		
18	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	114,627	114,220		
19	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 135,971	1 141,937		
20	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	109,894	108,625		
21	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,362	13,190		
22	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 494,478	5 468,776		
23	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 364,431	6 332,360		
24	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,020	2,004		
25	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,715	1,714		
26	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,994	0,968		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
27	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	109,629	109,640
28	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	102,023	102,033
29	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	102,805	102,815
30	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	10/05/11	3,719	103,030	100,724	100,734
31	TUNISO-EMIRATIES SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	100,894	100,905
32	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	108,358	108,368
33	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	101,372	101,383
34	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,470	101,481
35	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,610	101,621
36	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,145	107,155
37	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	102,920	104,293	104,307
38	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,666	101,677
39	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	105,377	105,387
40	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,546	107,856	107,866
41	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,630	103,640
42	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	102,642	103,768	103,776
43	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	100,630	100,639
44	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,540	105,866	105,876
45	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,457	103,878	-
46	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	106,156	107,363	-
47	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,166	105,288	105,296
48	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	102,745	104,139	104,150
49	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	102,034	102,043
50	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,763	106,036	106,046
51	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,001	103,191	103,200

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,666	10,667
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,067	105,445	105,454
54	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,580	100,587

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

55	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	103,425	103,497
----	---------------------------	-----	------------	----------	-------	---------	---------	---------

SICAV MIXTES

56	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	75,602	69,535	69,417
57	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	135,396	135,399
58	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 342,060	1 341,221
59	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	100,888	101,010
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	104,341	104,576
61	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	79,923	79,843
62	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,582	15,560
63	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	247,314	247,618
64	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	51,249	44,230	-
65	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	1 995,836	1 988,229
66	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	78,987	72,939	72,852
67	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	58,113	53,939	53,948
68	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	103,331	97,646	97,534
69	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	113,779	104,659	104,675
70	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	110,018	94,409	94,283

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

71	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,692	11,386	11,383
72	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,686	12,005	11,980
73	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	16,636	15,268	15,211
74	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	17,197	15,206	15,140
75	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	11,024	11,003
76	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	102,715	102,655
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	116,110	116,358
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	120,863	120,889
79	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	20,621	17,872	17,906

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

80	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,266	100,140
81	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,259	104,074
82	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	100,290	99,926
83	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	127,770	125,743
84	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,562	9,525
85	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	109,732	109,193
86	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	113,004	112,972
87	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,494	98,685
88	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,639	97,854
89	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	184,646	166,846	167,078
90	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	162,241	152,439	152,403
91	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	140,166	137,980	138,018
92	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	10 740,784	9 304,292	9 327,774
93	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	178,002	176,707
94	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	115,077	115,055
95	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 314,796	1 296,713
96	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	97,208	96,036
97	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	104,085	103,483
98	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	9 714,099	9 687,605

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

ARABIA SICAV**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****Etats Financiers Trimestriels***Au 31 Mars 2011*

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs de « **Arabia SICAV** », tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre clos *31 Mars 2011*, ci joints.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le *31 Mars 2011*, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant, de 7 133 874,
dinars

incluant des sommes distribuables arrêtées à cette date, à 4 937, dinars

Suite à l'examen des dits états financiers trimestriels, comme précisé ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d'« **Arabia Sicav** » au *31 Mars 2011* ; à l'exception toutefois, du fait que les dits actifs nets font état d'un portefeuille de valeurs mobilières et assimilées comprenant des valeurs surévaluées de 368, dinars

Aussi, devons nous remarquer que :

- 1) les actifs nets sont minorés du reliquat récupérable sur 15 ans des Billets de trésorerie contractés antérieurement et non réalisés à ce jour, d'un montant net d'intérêts, de 413 333, dinars
- 2) Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent au *31 Mars 2011*, 33.28% des actifs.
- 3) Les parts sociales et actions dans les OPCVM représentent au *31 Mars 2011*, 8.76% des actifs nets.

Le Commissaire aux Comptes
Samia BELHADJ

BILAN ARRETE AU 31/03/2011
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES			
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	4 052 460	4 377 598	5 187 811
b- Obligations et valeurs assimilées	747 576	266 596	743 991
c- Autres valeurs			
AC2- Placements monétaires et disponibilités			
a- Placements monétaires	800 560	1 543 450	793 450
b- Disponibilités	1 594 007	760 072	1 758 480
AC3- Créances d'exploitation	0	35 025	0
AC4- Autres actifs			
TOTAL ACTIF	7 194 603	6 982 740	8 483 732
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	60 729	74 472	946 175
PA2- Autres créditeurs divers			
TOTAL PASSIF	60 729	74 472	946 175
ACTIF NET			
CP1- Capital	7 047 174,379	6 831 578	7 455 793
CP2- Sommes distribuables			
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	81 762	73 503	
b- Sommes distribuables de l'exercice	4 937	3 188	81 764
ACTIF NET	7 133 874	6 908 268	7 537 557
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	7 194 603	6 982 740	8 483 732

**ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/03/2011
(Exprimé en dinars)**

	<u>01/01/2011</u> <u>31/03/2011</u>	<u>01/01/2010</u> <u>31/03/2010</u>	<u>01/01/2010</u> <u>31/12/2010</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres			
a- Dividendes	0	0	100 858
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	8 209	3 064	18 309
c- Revenus des autres valeurs			
PR 2- Revenus des placements monétaires	17 552	20 765	68 322
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	25 761	23 829	187 489
CH 1- Charges de gestion des placements	23 886	23 241	104 460
REVENU NET DES PLACEMENTS	1 875	588	83 030
PR 3- Autres produits	7 320	7 320	17 664
CH 2- Autres charges	4 259	4 720	19 637
RESULTAT D EXPLOITATION	4 936	3 189	81 056
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	1	-1	708
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	4 937	3 188	81 764
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0	0	
_ Variation des plus (ou moins) valeurs	-461 715	-107 969	-586 265
_ Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession	56 788	345 796	1 207 558
_ Frais de négociation		-7 152	-36 521
_ Régularisation des sommes non distribuables	-406	1 002	18 373
- régularisation des sommes distribuables	240	716	
- Droit d'entrée	408	205	2 893
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-403 442	235 786	68 700

ANNEXE III

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/03/2011**

	<u>01/01/2011</u> <u>31/03/2011</u>	<u>01/01/2010</u> <u>31/03/2010</u>	<u>01/01/2010</u> <u>31/12/2010</u>
AN <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>			
a- Resultat d 'Exploitation	4 936	3 189	81 056
b- Variation des plus (ou moins) valeurs	-461 715	-107 969	-586 265
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de	56 788	345 796	1 207 558
d- Frais de négociation de titres	-3 694	-7 152	-36 521
AN <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>			-73 503
AN <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>			
a- Souscriptions			
_ Capital	43 026	20 025	271 772
_ Régularisation des sommes non distribuables de	85 543	1 002	485 904
_ Régularisation des sommes distribuables	41	715	1 214
_ Droits d' entrée	408	205	2 893
b- Rachats			
_ Capital	-43 026	0	-973
_ Régularisation des sommes non distribuables de	-85 949		-467 531
_ Régularisation des sommes distribuables	-40		-506
_ Droit de sortie			
VARIATION DE L ACTIF NET	-403 683	255 811	885 099
AN <u>ACTIF NET</u>			
a- en début d'exercice	7 537 557	6 652 457	6 652 457
b- en fin d'exercice	7 133 874	6 908 268	7 537 557
AN <u>NOMBRE D' ACTIONS (ou de part)</u>			
a- en début d'exercice	98 509	94 588	94 588
b- en fin d'exercice	98 509	94 878	98 509
VALEUR LIQUIDATIVE	72,419	72,812	76,516
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-5,36%	3,53%	9,89%

**NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE
ARRETE AU 31/03/2011**

DESIGNATION DU TITRE	NBRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS					
ADWYA	66 393	470 191	384 084	5,34%	0,60%
ASSAD	38 114	425 976	431 107	5,99%	0,35%
BT	8 000	94 320	88 304	1,23%	0,01%
BTE	9 238	232 316	269 750	3,75%	0,92%
CIMENTS DE BIZERTE	99 714	939 675	696 004	9,67%	0,23%
ENNAKL	46 335	767 844	396 164	5,51%	0,15%
SFBT	100	1 147	1 116	0,02%	0,00%
SFBT DA 2011	100	94	87	0,00%	0,00%
SPDIT	3 000	16 599	21 048	0,29%	0,01%
TINVEST	1 475	0	11 827	0,16%	0,15%
TL	1 300	31 622	37 015	0,51%	0,02%
TPR	39 335	171 052	198 956	2,77%	0,11%
TUNIS RE	47 222	675 179	586 308	8,15%	0,52%
UIB	16 115	328 778	305 702	4,25%	0,09%
Titre OPCVM					
FCP AXIS K Protégé	39	43 327	83 154	1,16%	0,47%
FCP IRADETT 100	2 300	23 378	36 793	0,51%	3,59%
FCP IRADETT CEA	830	14 965	13 450	0,19%	3,08%
FCP CAPITALISATION & GARANTIE	400	400 000	491 591	6,83%	1,00%
TOTAL	380 010	4 636 462	4 052 460	56,33%	

OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS OBLIGATIONS DE SOCIETES:					
ATL 2010/1	5 810	581 000	596 816	8,30%	0,73%
CIL2005/1	1 500	60 000	61 556	0,86%	1,00%
UNIFACTOR 2006	4 000	80 000	81 184	1,13%	4,00%
UNIFACTOR 2008	200	8 000	8 021	0,11%	0,20%
TOTAL	11 510	729 000	747 576	10,39%	

PLACEMENTS MONETAIRES		750 000	800 560	11,13%	
------------------------------	--	----------------	----------------	---------------	--

DISPONIBILITES		1 584 921	1 594 007	22,16%	
-----------------------	--	------------------	------------------	---------------	--

TOTAL GENERAL		6 950 384	7 194 603	100%	
----------------------	--	------------------	------------------	-------------	--

ANNEXE V

Notes aux Etats Financiers arrêtées au 31/03/2011

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/03/2011, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2011 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**AC1-Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2011 à 4 052 460 DT contre 4 377 598 DT au 31/03/2010, et se détaille ainsi :

(annexe IV)

AC4-Note sur les autres Actifs

Cette rubrique renferme un placement en Billets de Trésorerie pour un montant de 850 000 DT provisionné

à 100% dont 425 000 DT serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS , emprunteur, et ARABIA SICAV .

Selon cette convention , des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009 .

Au cours du 1er trimestre 2011, Arabia Sicav a encaissé 7 320DT d'intérêt.

Le principal est remboursé à partir de l'exercice 2011.

Note sur les Placements monétaires

	01/01/2010	01/01/2010
	31/12/2010	31/03/2010
Placement à terme	750 000	1 500 000
Compte Bancaire	1 584 921	753 664
TOTAL	2 334 921	2 253 664
PR1-Note sur les revenus des obligations et valeurs assimilées	01/01/2011	01/01/2010
	31/03/2011	31/03/2010
Revenus des obligations	8 209	3 064
TOTAL	8 209	3 064
PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires	01/01/2011	01/01/2010
	31/03/2011	31/03/2010
Revenu des autres Placements monétaires	17 552	20 765
Autres revenus	7 320	7 320
TOTAL	24 872	28 085

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 1 er trimestre 2011 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2010	
Montant	7 455 793
Nombre de titres	98 509
Nombre d'actionnaires	33
Souscriptions réalisées	
Montant	43 026
Nombre de titres émis	564
Nombre d'actionnaires nouveaux	1

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	-43 026
Nombre de titres rachetés	564
Nombre d'actionnaires sortants	1

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	56 788
Régularisation des sommes non distribuables	-406
Régularisation des sommes distribuables	1
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-461 715
Frais de négociation	-3 694
Droit d'entrée	408

<u>Capital au 31/03/2011</u>	
Montant	7 047 174
Nombre de titres	98 509
Nombre d'actionnaires	33

<u>CP2- Sommes distribuables</u>	01/01/2011	01/01/2010
	31/03/2011	31/03/2010
Résultats distribuables	4 937	3 188
TOTAL	4 937	3 188

<u>4/ AUTRES INFORMATIONS</u>	01/01/2011	01/01/2010
	31/03/2011	31/03/2010
Revenus des placements	25 761	23 829
Charges de gestion des placements	23 886	23 241
Revenu net des placements	1 875	588
Autres charges	4 259	4 720
Autres Produits	7 320	7 320
Résultat d'exploitation	4 936	3 189
Régularisation du résultat d'exploitation	1	-1
Sommes distribuables de la période	4 937	3 188
Frais de négociation	-3 694	-7 152
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-461 715	-107 969
Plus Values réalisées sur cession de titres	56 788	345 796
Régularisation des sommes non distribuables	-406	1 002
régularisation des sommes distribuables	240	716
Droit d'entrée	408	205
Résultat net de la période	-403 442	235 786
Nombre d' Actions	98 509	94 878
Résultat par Action	-4,095	2,485

<u>CH1-Charges de gestion des Placements</u>	01/01/2011	01/01/2010
	31/03/2011	31/03/2010
Rémunération du gestionnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
Les honoraires de l' AFC	20 634	19 989
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1180 DT TTC l' an		
Les honoraires de l'ATB	291	291

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 31 MARS 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 14 avril 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV» pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 56.515.119, un actif net de D : 56.291.789 et un bénéfice de la période de D : 462.750.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV», comprenant le bilan au 31 mars 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par l' « ATL » représentent à la clôture de la période 10,19% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
5. Contrairement aux dispositions de l'article 6 de la convention, le gestionnaire a facturé et perçu sa rémunération au titre des mois de janvier et février 2011 avant la fin du premier trimestre.

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2011

(Montants exprimés en dinars)

<i>ACTIF</i>	Note	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	38 913 200,880	35 938 784,475	38 133 304,466
Obligations et valeurs assimilées		38 913 200,880	34 848 495,470	38 133 304,466
Titres OPCVM		-	1 090 289,005	-
Placements monétaires et disponibilités		17 599 867,231	15 085 566,447	20 291 424,702
Placements monétaires	5	7 918 987,635	6 275 878,856	8 842 111,792
Disponibilités		9 680 879,596	8 809 687,591	11 449 312,910
Autres actifs		2 051,340	728,771	14 149,970
TOTAL ACTIF		56 515 119,451	51 025 079,693	58 438 879,138
<i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	34 015,016	72 649,993	74 600,544
Autres créditeurs divers	9	189 315,210	178 700,003	199 179,311
TOTAL PASSIF		223 330,226	251 349,996	273 779,855
<i>ACTIF NET</i>				
Capital	12	53 934 020,026	48 577 522,099	56 206 091,346
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		1 879 897,314	1 786 901,438	1 081,969
Sommes distribuables de l'exercice en cours		477 871,885	409 306,160	1 957 925,968
ACTIF NET		56 291 789,225	50 773 729,697	58 165 099,283
TOTAL PASSIF ET ACTIF				
NET		56 515 119,451	51 025 079,693	58 438 879,138

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2011	Période du 01/01 au 31/03/2010	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	6	427 058,394	392 459,295	1 643 938,713
Revenus des obligations et valeurs assimilées		427 058,394	392 459,295	1 608 054,988
Revenus des titres OPCVM		-	-	35 883,725
Revenus des placements monétaires	7	135 280,653	111 363,936	659 177,893
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		562 339,047	503 823,231	2 303 116,606
Charges de gestion des placements	10	(77 236,758)	(72 649,993)	(292 119,971)
REVENU NET DES PLACEMENTS		485 102,289	431 173,238	2 010 996,635
Autres produits		-	2,585	5,341
Autres charges	11	(20 114,889)	(19 062,104)	(87 009,735)
RESULTAT D'EXPLOITATION		464 987,400	412 113,719	1 923 992,241

Régularisation du résultat d'exploitation	12 884,485	(2 807,559)	33 933,727
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	477 871,885	409 306,160	1 957 925,968
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(12 884,485)	2 807,559	(33 933,727)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(2 237,129)	7 993,397	70 198,387
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur titres	-	1 454,550	176 212,207
Frais de négociation	-	-	(1 446,556)
RESULTAT DE LA PERIODE	462 750,271	421 561,666	2 168 956,279

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

tants exprimés en dinars)

	<i>Période du 1/01 au 31/03/2011</i>	<i>Période du 1/01 au 31/03/2010</i>	<i>Année 2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	462 750,271	421 561,666	2 168 956,279
Résultat d'exploitation	464 987,400	412 113,719	1 923 992,241
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(2 237,129)	7 993,397	70 198,387
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	1 454,550	176 212,207
Frais de négociation	-	-	(1 446,556)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(1 834 783,600)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(2 336 060,329)	2 854 500,884	10 333 259,457
Souscriptions			
- Capital	8 575 312,807	15 859 700,000	53 924 800,000
- Régularisation des sommes non distribuables	(247,764)	402 691,398	1 386 362,765
- Régularisation des sommes distribuables	339 928,600	667 301,465	1 431 427,891
Rachats			
- Capital	(10 845 088,052)	(13 172 200,000)	(44 017 500,000)
- Régularisation des sommes non distribuables	188,818	(334 761,391)	(1 145 179,602)
- Régularisation des sommes distribuables	(406 154,738)	(568 230,588)	(1 246 651,597)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 873 310,058)	3 276 062,550	10 667 432,136
ACTIF NET			
En début de période	58 165 099,283	47 497 667,147	47 497 667,147
En fin de période	56 291 789,225	50 773 729,697	58 165 099,283
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	545 898	446 825	446 825
En fin de période	523 853	473 700	545 898
VALEUR LIQUIDATIVE	107,457	107,185	106,549
TAUX DE RENDEMENT	0,85%	3,33%	3,78%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**AU 31 MARS 2011****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l' « Union Internationale de Banques » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Le gestionnaire est l' « INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL », le dépositaire étant l' « Union Internationale de Banques ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle

apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2011 à D : 38.913.200,880 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2011	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		38 070 325,000	38 913 200,880	69,13%
Obligation de sociétés		28 138 425,000	28 753 945,800	51,08%
AIL 2009 /1	5 000	300 000,000	301 580,000	0,54%
AMEN BANK 2009	10 000	933 300,000	953 700,000	1,69%
AMEN BANK 2010	10 000	1 000 000,000	1 025 144,000	1,82%
ATL 2008	5 000	300 000,000	313 080,000	0,56%
ATL 2009	10 000	800 000,000	831 920,000	1,48%
ATL 2009/2	8 000	800 000,000	817 305,600	1,45%
ATL 2009/3	15 000	1 200 000,000	1 212 396,000	2,15%
ATL 2010/1	15 000	1 500 000,000	1 540 560,000	2,74%
ATL 2010/2	5 000	500 000,000	505 580,000	0,90%
ATL SUB 2008	5 000	500 000,000	514 684,000	0,91%
BH 2009	20 000	2 000 000,000	2 021 280,000	3,59%
BNA 2009	10 000	933 300,000	972 956,000	1,73%
BTE 2009	15 000	1 350 000,000	1 380 756,000	2,45%
BTE 2010	20 000	2 000 000,000	2 044 992,000	3,63%
BTK 2009 A	5 000	428 575,000	430 183,000	0,76%
BTK 2009 C	5 000	466 650,000	468 506,000	0,83%
CIL 2008/1	10 000	600 000,000	618 376,000	1,10%
CIL 2009/1	8 000	640 000,000	659 673,600	1,17%
CIL 2009/2	5 000	400 000,000	409 332,000	0,73%
CIL 2009/3	10 000	800 000,000	805 704,000	1,43%

CIL 2010/1	10 000	1 000 000,000	1 028 192,000	1,83%
CIL 2010/2	10 000	1 000 000,000	1 017 264,000	1,81%
CIL 2011/1	10 000	1 000 000,000	1 005 216,000	1,79%
PANOBE02007	1 000	100 000,000	105 072,000	0,19%
SKANES 2003	1 500	30 000,000	31 401,600	0,06%
TL 2007/1	1 500	60 000,000	60 812,400	0,11%
TL 2007/2	5 000	200 000,000	201 796,000	0,36%
TL 2008/1	3 000	180 000,000	187 051,200	0,33%
TL 2008/2	8 000	480 000,000	488 550,400	0,87%
TL 2008/3	5 000	300 000,000	302 736,000	0,54%
TL 2009/2	5 000	400 000,000	400 136,000	0,71%
TL 2010/1	10 000	1 000 000,000	1 034 144,000	1,84%
TL 2010/2	5 000	500 000,000	507 820,000	0,90%
TLSUB2009	3 000	240 000,000	245 587,200	0,44%
TLSUB2010	5 000	500 000,000	501 976,000	0,89%
UIB 2009/1 A	20 000	1 800 000,000	1 853 440,000	3,29%
UIB 2009/1 B	20 000	1 866 600,000	1 924 648,000	3,42%
UTL 2004	1 000	20 000,000	20 003,200	0,04%
WIFACK 2006/1	500	10 000,000	10 391,600	0,02%
Bons du trésor assimilables		9 931 900,000	10 159 255,080	18,05%
BTA 03/2012	5 500	5 467 500,000	5 503 258,041	9,78%
BTA 07/2017	2 250	2 250 000,000	2 338 563,176	4,15%
BTA 05/2022	2 000	2 214 400,000	2 317 433,863	4,12%
TOTAL		38 070 325,000	38 913 200,880	69,13%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2011 à D : 7.918.987,635, se détaillant comme suit :

	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2011	% actif net
BT HL du 14/07/2010 pour 90 jours à 5,2%	0	0	0,00%
Bon de trésor à court terme	7 676 361,085	7 918 987,635	14,07%
-			
BTC au 05/04/2011 acquis le 13/04/2010	1 919 117,206	1 983 068,242	3,52%
BTC au 05/04/2011 acquis le 20/04/2010	1 920 102,405	1 983 259,954	3,52%
BTC au 10/05/2011 acquis le 25/05/2010	1 920 102,405	1 976 636,053	3,51%
BTC au 10/05/2011 acquis le 11/05/2010	1 917 039,069	1 976 023,386	3,51%
TOTAL	7 676 361,085	7 918 987,635	14,07%

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2011 à D : 427.058,394 contre D : 392.459,295 pour la même période de l'exercice précédent se détaillant ainsi :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
<u>Revenus des obligations</u>	<u>304 781,681</u>	<u>228 063,369</u>
-		
- Intérêts	304 781,681	228 063,369
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>122 276,713</u>	<u>164 395,926</u>
-		
- Intérêts des BTA	122 276,713	164 395,926
TOTAL	427 058,394	392 459,295

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2011 à D : 135.280,653, contre D : 111.363,936 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
Intérêts des dépôts à vue	66 401,738	62 706,224
Intérêts des bons de trésor à court terme	68 878,915	48 657,712
TOTAL	135 280,653	111 363,936

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2011 à D : 34.015,016, contre D : 72.649,993 au 31/03/2010 et s'analyse comme suit :

Gestionnaire	24 015,016	62 649,993
Dépositaire	10 000,000	10 000,000
	<u>34 015,016</u>	<u>72 649,993</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2011 à D : 189.315,210, contre D : 178.700,003 au 31/03/2010 et s'analyse comme suit :

Redevance du CMF	4 802,864	4 456,685
Dividendes à payer	163 658,814	163 851,924
Commissaires aux comptes	8 910,630	1 533,221
Autres opérateurs créditeurs	8 441,437	7 789,488
Retenues à la source	2 991,589	678,952
TCL	509,876	389,733

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2011 à D : 77.236,758, contre D : 72.649,993 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2010 et se détaillent ainsi :

Rémunération du gestionnaire	67 236,758	62 649,993
Rémunération du dépositaire	10 000,000	10 000,000
	77 236,758	72 649,993

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2011 à D : 20.114,889 contre D : 19.062,104 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi

Redevance du CMF	13 446,919	12 529,608
Commissaire aux comptes	2 958,930	2 995,218
Jetons de présence	1 479,420	1 429,320
TCL	1 232,910	1 041,875
Autres	996,710	1 066,083

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2011, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	56 206 091,346
Nombre de titres	545 898
Nombre d'actionnaires	411

Souscriptions réalisées

Montant	8 575 312,807
Nombre de titres émis	83 287
Nombre d'actionnaires nouveaux	18

Rachats effectués

Montant	(10 845 088,052)
Nombre de titres rachetés	(105 332)
Nombre d'actionnaires sortants	(14)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 237,129)
Régularisation des sommes non distribuables	(58,946)

Capital au 31-03-2011

Montant	53 934 020,026
Nombre de titres	523 853
Nombre d'actionnaires	415

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 14 avril 2010 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.600.450, un actif net de D : 9.564.017 et un bénéfice de la période de D : 67.570.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Mars 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de la période, 34,61% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Le Commissaire aux Comptes
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2011
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2011	31/03/2010	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	5 770 492,778	5 618 246,653	5 998 773,832
Obligations et valeurs assimilées		5 352 738,897	5 267 831,041	5 556 104,361
Tires des Organismes de Placement Collectif		417 753,881	350 415,612	442 669,471
Placements monétaires et disponibilités		3 809 698,387	1 689 608,866	2 934 039,133
Placements monétaires	5	3 380 734,088	1 203 002,705	2 503 129,280
Disponibilités		428 964,299	486 606,161	430 909,853
Créances d'exploitation	8	20 358,810	54 185,733	170 821,676
TOTAL ACTIF		9 600 549,975	7 362 041,252	9 103 634,641
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	9	29 804,016	23 361,131	14 119,746
Autres créditeurs divers	10	6 728,736	5 675,182	5 939,901
TOTAL PASSIF		36 532,752	29 036,313	20 059,647
ACTIF NET				
Capital	13	9 182 757,941	7 030 646,923	8 785 552,070
Sommes distribuables				

Sommes distribuables de l'exercice clos	311 459,072	240 153,881	369,858
Sommes distribuables de la période	69 800,210	62 204,135	297 653,066
ACTIF NET	9 564 017,223	7 333 004,939	9 083 574,994
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	9 600 549,975	7 362 041,252	9 103 634,641

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2011	Période du 01/01 au 31/03/2010	Année 2010
Revenus du portefeuille-titres	6	66 292,546	59 390,957	249 647,398
Revenus des obligations et valeurs assimilées		62 515,756	53 465,957	232 105,912
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		3 776,790	5 925,000	17 541,486
Revenus des placements monétaires	7	21 018,145	15 636,710	54 311,004
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		87 310,691	75 027,667	303 958,402
Charges de gestion des placements	11	(18 452,082)	(14 045,781)	(60 634,360)
REVENU NET DES PLACEMENTS		68 858,609	60 981,886	243 324,042
Autres charges	12	(2 267,827)	(2 076,954)	(7 887,811)
RESULTAT D'EXPLOITATION		66 590,782	58 904,932	235 436,231
Régularisation du résultat d'exploitation		3 209,428	3 299,203	62 216,835
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		69 800,210	62 204,135	297 653,066
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(3 209,428)	(3 299,203)	(62 216,835)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(2 968,794)	(3 952,936)	1 787,831
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		3 947,816	2 553,536	2 404,927
Frais de négociation		-	-	0,000
RESULTAT DE LA PERIODE		67 569,804	57 505,532	239 628,989

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2011	Période du 01/01 au 31/03/2010	Année 2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	67 569,804	57 505,532	239 628,989
Résultat d'exploitation	66 590,782	58 904,932	235 436,231
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(2 968,794)	(3 952,936)	1 787,831
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	3 947,816	2 553,536	2 404,927
Frais de négociation de titres	-	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(319 884,375)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	412 872,425	597 068,883	2 485 399,856
Souscriptions			
- Capital	2 914 580,388	4 706 469,429	18 522 257,268
- Régularisation des sommes non distribuables	959,842	970,280	1 459,773
- Régularisation des sommes distribuables	110 583,605	182 660,962	736 878,936
Rachats			
- Capital	(2 518 506,975)	(4 132 561,320)	(16 199 233,540)
- Régularisation des sommes non distribuables	(806,406)	(709,161)	(1 001,284)
- Régularisation des sommes distribuables	(93 938,029)	(159 761,307)	(574 961,297)
VARIATION DE L'ACTIF NET	480 442,229	654 574,415	2 405 144,470
ACTIF NET			
En début de période	9 083 574,994	6 678 430,524	6 678 430,524
En fin de période	9 564 017,223	7 333 004,939	9 083 574,994
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	87 196	64 128	64 128
En fin de période	91 127	69 827	87 196
VALEUR LIQUIDATIVE	104,953	105,017	104,174
TAUX DE RENDEMENT	0,75%	0,84%	3,33%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2011**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011, à D : 5.770.492,778 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/03/2011	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		5 248 573,950	5 352 738,897	55,97%
<u>Obligations</u>		4 924 573,950	5 014 638,483	52,43%
Obligations AIL 2008 au taux de 6,5%	5000	300 000,000	307 821,370	3,22%
Obligations AIL 2010/1 au taux de 5,25%	500	50 000,000	52 059,726	0,54%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5000	500 000,000	517 030,137	5,41%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de 5,5%	2450	245 000,000	246 949,260	2,58%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de TMM+1%	2000	200 000,000	201 601,648	2,11%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1000	93 330,000	93 701,112	0,98%
Obligations CIL 2008/1 au taux de 6,5%	1000	60 000,000	61 837,808	0,65%
Obligations CIL 2009/1 au taux de 5,5%	3500	279 999,950	288 607,129	3,02%
Obligations CIL 2009/3 au taux de 5,25%	1500	120 000,000	120 856,110	1,26%
Obligations CIL 2009/3 au taux de TMM+0,75%	1500	120 000,000	120 862,021	1,26%
Obligations TLG 2008/2 au taux de 6,5%	3000	180 000,000	183 205,476	1,92%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4700	411 250,000	413 710,956	4,33%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1500	139 995,000	140 140,948	1,47%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1500	135 000,000	135 131,518	1,41%
Obligations TL 2009/1 au taux de 6,5%	1500	90 000,000	90 383,607	0,95%
Obligations TL 2009/2 au taux de 5,125%	1500	120 000,000	120 040,328	1,26%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3000	279 999,000	286 047,927	2,99%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3000	270 000,000	278 015,671	2,91%
Obligations H.L 2009/1 au taux variable de TMM+1,5%	5000	400 000,000	412 542,170	4,31%
Obligations H.L 2009/2 au taux de 5,5%	1000	80 000,000	81 813,041	0,86%
Obligations H.L 2010/1 au taux de 5,25%	1500	150 000,000	154 953,699	1,62%

Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2000	200 000,000	202 128,552	2,11%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3000	300 000,000	303 312,500	3,17%
Obligations EL WIFEK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	2000	200 000,000	201 885,769	2,11%
Bons du trésor assimilables		324 000,000	338 100,414	3,54%
BTA 05-2022-6,9%	300	324 000,000	338 100,414	3,54%
Titres des Organismes de Placement Collectif		417 472,652	417 753,881	4,37%
Actions SICAV				
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,127	733,572	0,01%
AMEN PREMIERE	1005	104 227,369	102 151,215	1,07%
TUNISIE SICAV	2309	312 522,156	314 869,094	3,29%
Total		5 666 046,602	5 770 492,778	60,34%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2011 à D : 3.380.734,088 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/03/2011</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		2 870 739,325	2 881 148,610	30,12%
AMEN BANK		2 870 739,325	2 881 148,610	30,12%
Certificat de dépôt	500 000	499 539,420	499 585,478	5,22%
AMEN BANK au 10/04/2011 (au taux de 4,15%)	500 000	499 539,420	499 585,478	5,22%
Total général		3 370 278,745	3 380 734,088	35,35%

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 66.292,546 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011, contre D : 59.390,957 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	58 432,468	53 465,957
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	4 083,288	-
Dividendes		
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>		
- des titres OPCVM	3 776,790	5 925,000
TOTAL	66 292,546	59 390,957

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 21.018,145, contre D : 15.636,710 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2010 et représente le montant des intérêts courus sur les dépôts, les certificats de dépôts et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2011	Trimestre 1 2010
Intérêts des billets de trésorerie	8 856,544	14 096,229
Intérêts des dépôts à vue	5 335,703	1 144,207

Intérêts des certificats de dépôt	6 825,898	396,274
TOTAL	21 018,145	15 636,710

Note 8 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste présente au 31 Mars 2011 un solde de D : 20.358,810, contre D : 54.185,733 à la même date de l'exercice précédent et englobe exclusivement le solde des souscriptions et des rachats des journées du 30 et 31 Mars 2011.

Note 9 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.03.2011 à D : 29.804,016 contre D : 23.361,131 au 31.03.2010 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Smart Asset Management	10 273,877	8 676,396
Maxula Bourse	15 410,815	13 014,594
Rémunération du dépositaire	4 119,324	1 670,141
Total	29 804,016	23 361,131

Note 10 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2011 à D : 6.728,736 contre D : 5.675,182 au 31.03.2010, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Redevance du CMF	809,550	611,245
Retenue à la source sur commissions	4 762,935	3 961,302
Autres	1 156,251	1 102,635
Total	6 728,736	5 675,182

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 18.452,082 contre D : 14.045,781 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Commission de gestion	6 346,570	4 815,696
Commission de distribution	9 519,854	7 223,545
Commission de dépôt	2 585,658	2 006,540
Total	18 452,082	14 045,781

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.01 au 31.03.2011 à D : 2.267,827 contre D : 2.076,954 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2011</u>	<u>31/03/2010</u>
Redevance du CMF	2 241,027	1 700,462
Commissions bancaires	26,800	157,918
Autres	-	218,574
Total	2 267,827	2 076,954

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 31 Mars 2011, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2010

Montant	8 785 552,070
Nombre de titres	87 196
Nombre d'actionnaires	184

Souscriptions réalisées

Montant	2 914 580,388
Nombre de titres émis	28 927
Nombre d'actionnaires nouveaux	97

Rachats effectués

Montant	(2 518 506,975)
Nombre de titres rachetés	(24 996)
Nombre d'actionnaires sortants	(49)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	3 947,816
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 968,794)
Régularisation des sommes non distribuables	153,436

Capital au 31-03-2011

Montant	9 182 757,941
Nombre de titres	91 127
Nombre d'actionnaires	232

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2011

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 21 Avril 2011 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au 31 Mars 2011 qui font apparaître un actif net de 6.854.346 D pour un capital social de 6.529.000 D et une valeur liquidative égale à 104^d,983 par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Mars 2011 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 31 Mars 2011.

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part des points suivants :

- Les actifs de la société employés en valeurs mobilières représentent 79,73 % de l'actif arrêté à la date du 31/03/2011. Cette proportion est en deçà du seuil minimum fixé à 80% par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les liquidités représentent au 31/03/2011, 20,27 % de l'actif de la société FINACorp Obligataire SICAV. Cette proportion est au dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001.
- La société FINACorp Obligataire SICAV emploie 10,04 % de son Actif Net en titres émis (Emprunts Obligataires) par l'ATL, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10 % fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

MANAGING PARTNER
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

*FINACorp Obligataire SICAV***BILAN**

LIBELLE	NOTE	Au 31/03/2011	Au 31/03/2010	Au 31/03/2011
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	5 485 447	4 651 369	5 692 183
a- Actions et valeurs assimilées		103 875	250 054	205 840
b- Obligations et valeurs assimilées		4 044 873	3 012 520	4 108 839
c- Emprunts d'état		1 336 698	1 388 795	1 377 504
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 394 585	1 319 344	1 540 472
a- Placements monétaires		999 747	0	1 189 533
b- Disponibilités		394 837	1 319 344	350 939
Créances d'exploitations	AC3	0	0	0
Autres actifs	AC4	0	-1	0
TOTAL ACTIFS		6 880 031	5 970 712	7 232 654
<u>PASSIFS</u>		25 685	22 533	27 290
Opérateurs créditeurs	PA1	17 976	15 809	17 489
Autres créditeurs divers	PA2	7 709	6 723	9 801
<u>ACTIF NET</u>		6 854 346	5 948 179	7 205 364
Capital	CP1	6 559 338	5 668 403	6 954 572
Sommes distribuables		295 008	279 776	250 792
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		236 512	231 548	6
b- Sommes distribuables de l'exercice		59 029	44 370	215 528
c- Régul.Résultat distribuables de la période		-534	3 858	35 258
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		6 880 031	5 970 712	7 232 654

*FINACorp Obligataire SICAV***ETAT DE RESULTAT**

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.11 au 31.03.11	Période du 01.01.10 au 31.03.10	Période du 01.01.10 au 31.12.10
Revenus du portefeuille-titres	PR1	59 319	47 007	240 099
a- Dividendes		0	0	30 340
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		45 965	33 135	153 505
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs assimilés		13 354	13 872	56 254
Revenus des placements monétaires	PR2	13 536	8 739	27 006
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>72 856</u>	<u>55 746</u>	<u>267 105</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-10 896	-8 797	-40 335
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		61 960	46 949	226 770
Autres produits	PR 3	1	0	40
Autres charges	CH 2	-2 932	-2 579	-11 283
RESULTAT D'EXPLOITATION		59 029	44 370	215 528
Régularisation du résultat d'exploitation		-534	3 858	35 258
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		58 495	48 228	250 786
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		534	-3 858	-35 258
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		66	-187	1 651
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		710	2 402	-3 807
Frais de négociation		0	0	-14
RESULTAT NET DE LA PERIODE		59 805	46 585	213 358

*FINACorp Obligataire SICAV***VARIATION DE L'ACTIF NET**

LIBELLE	Période du 01.01.11 au 31.03.11	Période du 01.01.10 au 31.03.10	Période du 01.01.10 au 31.12.10
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>59 805</u>	<u>46 585</u>	<u>213 358</u>
a- Résultat d'exploitation	59 029	44 370	215 528
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	66	-187	1 651
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	710	2 402	-3 807
d- Frais de négociation de titres	0	0	-14
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>-237 274</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-410 824</u>	<u>672 765</u>	<u>2 000 452</u>
a- Souscriptions	3 307 932	2 924 499	20 140 523
- Capital	3 163 200	2 781 300	19 452 800
- Régularisation des sommes non distribuables	14 604	15 282	66 670
- Régularisation des sommes distribuables	130 128	127 918	621 052
b- Rachats	3 718 756	2 251 734	18 140 071
- Capital	3 557 400	2 142 200	17 526 900
- Régularisation des sommes non distribuables	16 414	11 729	59 363
- Régularisation des sommes distribuables	144 942	97 805	553 807
VARIATION DE L'ACTIF NET	-351 018	719 350	1 976 536
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	<u>-351 018</u>	<u>719 350</u>	<u>1 976 536</u>
a- Début de période	7 205 364	5 228 828	5 228 828
b- Fin de période	6 854 346	5 948 179	7 205 364
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>	<u>-3 942</u>	<u>6 391</u>	<u>19 259</u>
a- Début de période	69 232	49 973	49 973
b- Fin de période	65 290	56 364	69 232
VALEUR LIQUIDATIVE	104,983	105,531	104,075
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,538%	3,481%	3,393%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/03/2011

(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2011, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des obligations et placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

A signaler que les états financiers trimestriels de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

ACI : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2011 à 5 485 447 DT contre 4 651 369 DT à la même période une année auparavant et se détaille ainsi :

Libellé	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière	% Actif Net
BTA	1 280	1 333 582	1 336 698	19.50
BTA 5.25% MARS2016	1 080	1 122 782	1 125 392	16.42
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800	211 306	3.08
OBLIGATIONS		3 950 820	4 044 873	59.01
AB 2008	3 000	270 000	283 049	4.13
AB 2009 SUB	1 150	107 330	109 676	1.60
ALEAS 2009 SUB	3 000	300 000	302 387	4.41
ATL 2008/1	3 000	180 000	187 847	2.74
ATL 2009/2	1 000	100 000	102 163	1.49
ATL 2009/3	500	40 000	40 413	0.59
ATL 2010/1	2 500	250 000	256 760	3.75
ATL 2010/2	1 000	100 000	101 109	1.48
BTE 2010	3 500	350 000	358 796	5.23
CIL 2007/2	1 500	060 000	060 325	0.88
CIL 2009/3	2 000	160 000	161 141	2.35
CIL 2010/1	2 000	200 000	205 638	3.00
CIL 2010/2	1 000	100 000	101 755	1.48
HL 2008/1	3 000	180 000	188 820	2.75
HL 2009/1	1 600	128 000	131 823	1.92
HL 2010/1	1 600	160 000	165 284	2.41
STB 2010/1	3 000	279 990	280 283	4.09
TLS 2008/1	3 000	180 000	187 052	2.73
TLS 2009 SUB	1 600	128 000	130 980	1.91
TLS 2010/2	2 000	200 000	203 181	2.96
UIB 2009/1	2 500	237 500	245 357	3.58
UNIFACTOR 2008	3 500	140 000	140 359	2.05
UNIFACTOR 2010	1 000	100 000	100 675	1.47
OPCVM		103 809	103 875	1.52
GO SICAV	1 000	103 809	103 875	1.52
TOTAL			5 485 447	80.03

AC2 : Note sur les Placements monétaires et les disponibilités

Les placements monétaires ont atteint au 31/03/2011 un niveau de 999 747 DT, et sont détaillés comme suit :

Désignation	Date d'Acquisition	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/03/2011	% l'Actif Net
<u>Placements monétaires</u>				
PLC BTK 17.03.11 4,55%	17/03/2011	498 991	499 747	7,29 %
PLC BTK 22.03.11 4,55%	22/03/2011	499 495	500 000	7,29 %
TOTAL		998 486	999 747	14,58 %

Les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	31/03/2011	31/03/2010
Avoir en banque	391 728	1 304 745
Sommes à encaisser	805	5 919
Sommes à régler	-18	-18
Intérêt sur DAV	2 322	8 698
Total	394 837	1 319 344

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 59 319 DT pour la période allant du 01-01-2011 au 31-03-2011 contre 47 007 DT à la même période une année auparavant. Ces revenus se détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01-01-2011	Période du 01-01-2010
	Au 31-03-2011	Au 31-03-2010
Dividendes des OPCVM	0	0
Revenu des Obligations et valeurs assimilées		
- Intérêt	45 965	33 135
Revenu des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier (BTA)		
- Intérêt	13 354	13 872
Total	59 319	47 007

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires ont atteint un total de 13 536 DT pour la période allant du 01-01-2011 au 31-03-2010 contre 8 739 DT pour le premier trimestre de l'année précédente. Ces revenus de détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01-01-2011	Période du 01-01-2010
	Au 31-03-2011	Au 31-03-2010
Intérêt sur placement monétaire	11 775	0
Intérêt sur le compte de dépôt	1 761	8 739
Total	13 536	8 739

Note sur les autres actifs et passifs :

Libellé	31-03-2011	31-03-2010
AC4 : Autres Actifs		
<i>R à S sur BTA</i>	0	1
PA1 : Opérateurs Créditeurs		
<i>Frais de gestionnaires</i>	10 023	7 924
<i>Frais de dépositaire</i>	7 953	7 885
Total	17 976	15 809
PA2 : Autres créditeurs Divers		
<i>Autres Opérateurs créditeurs</i>	7 135	6 219
<i>Autres Créditeurs (CMF)</i>	574	504
<i>R à S sur commission gestionnaire</i>	0	0
Total	7 709	6 723

Note sur les charges et autres produits de gestion :

Libellé	31/03/2011	31/03/2010
CH1 : Charges de gestion des placements		
<i>Rémunération du gestionnaire</i>	10 023	7 924
<i>Rémunération du dépositaire</i>	873	873
Total	10 896	8 797
CH2 : Autres Charges		
<i>Rémunération du CAC</i>	1 233	1 233
<i>Redevance CMF</i>	1 699	1 343
<i>Charges diverses</i>	0	3
Total	2 932	2 579
PR3 : Autres Produits		
<i>Autres Produits</i>	1	0

CPI : Note sur le capital

Capital au 31-12-2010	
* Montant	6 923 200
* Nombre de Titres	69 232
* Nombre d'actionnaires	162
Souscription réalisées	
* Montant	3 163 200
* Nombre de titres émis	31 632
Rachats effectués	
* Montant	3 557 400
* Nombre de titres rachetés	35 574
Capital au 31-03-2011	
* Montant	6 529 000
* Nombre de Titres	65 290
* Nombre d'actionnaires	174

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31-12-2010	6 954 572	6 954 572
<i>Souscription de la période</i>	3 163 200	3 163 200
<i>Rachat de la Période</i>	-3 557 400	-3 557 400
Autres Mouvements	-1 034	293 974
<i>Variation de plus ou moins value et frais de négociation</i>	776	776
<i>Régularisation Sommes ND de la période</i>	-1 810	-1 810
<i>Sommes distribuables</i>		295 008
Capital Fin de période au 31-03-2011	6 559 338	6 854 346

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celui-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net. Les honoraires de « FINACorp » au 31/03/2011 s'élèvent à 10 023DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV, elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société FINACorp Obligataire SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, la rémunération du dépositaire au 31/03/2011 s'élève à 873 DT. Tout montant facturé en plus est à la charge de la société « FINACorp ».

5- 3 Rémunération du distributeur

La FINACorp rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement en contre partie du service de distributeur calculée sur la base d'un taux égal à 0,25% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

5- 4 Prise en charge de FINACorp des charges hors exploitation

La société « FINACorp », prend en charge les charges de gestion suivantes en lieu et place de la FINACorp Obligataire SICAV, tels que :

- La charge de la TCL
- Les dépenses publicitaires et de publication
- Paiement des jetons de présence s'il y a lieu

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES
SITEX**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-

La Société Industrielle des Textiles –SITEX- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 16 juin 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z.KPMG Tunisie) et Mr Adel MADHI (cabinet Adel MADHI).

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010 (en milliers de dinars)

		2010	2009
ACTIF NON COURANTS		42.935	47.914
Immobilisations incorporelles brutes		1.339	1.319
Moins : Amortissements		(1.192)	(1.013)
Immobilisation incorporelles nettes		147	306
Immobilisations corporelles brutes	Note 1	164.057	162.961
Moins : Amortissements		(122.050)	(116.097)
Immobilisation corporelles nettes		42.007	46.864
Immobilisation financières brutes		807	770
Moins : Provisions		(26)	(26)
Immobilisation financières nettes		781	744
ACTIFS COURANTS		45.087	34.172
Stocks bruts	Note 2	26.809	24.209
Moins : Provisions		(4.068)	(4.861)
Stocks nets		22.741	19.348
Clients et comptes rattachés	Note 3	15.871	5.847
Moins : Provisions		(248)	(547)
Clients et comptes rattachés net des provisions		15.623	5.300
Autre actifs courants	Note 4	3.777	3.237
Placements et autres actifs financières		165	172
Liquidités et équivalent de liquidités		2.781	6.115
TOTAL ACTIF		88.022	82.086

CAPITAUX PROPRES		48.687	52.548
Capital social		23.063	23.063
Réserve	Note 5	41.522	41.542
Subventions d'équipements	Note 6	990	1.092
Résultats reportés		(13.149)	(9.524)
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		52.426	56.173
Résultat de l'exercice		(3.739)	(3.625)
PASSIFS NON COURANTS		6.276	9.639
Emprunts et dettes assimilées	Note 7	5.146	8.480
Provisions non courantes	Note 8	1.130	1.159
PASSIFS COURANTS		33.059	19.899
Fournisseurs et compte rattachés		422	2.377
Autres passifs courants		1.971	2.592
Concours bancaires et autres passifs financiers	Note 9	30.666	14.930
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		88.022	82.086

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010 (en milliers de dinars)(**)

		2010	2009
Revenus	Note 10	57.230	44.713
Coût des ventes	Note 11	(56.816)	(37.330)
 Marge brut		 414	 7.383
 Autres produits d'exploitation	Note 12	3.734	2.901
Frais de distribution		(477)	(388)
Frais d'administration		(3.091)	(3.361)
Sous-activité		(1.716)	(5.853)
Autres charges d'exploitation	Note 13	(2.959)	(3.806)
 Résultat d'exploitation		 (4.095)	 (3.124)
 Charges financières		(1.027)	(1.380)
Produits de placement		47	38
Autres gains ordinaires	Note 14	2.124	1.515
Autres pertes ordinaires	Note 15	(780)	(670)
 Résultat des activités ordinaires avant impôt		 (3.731)	 (3.621)
 Impôt sur les bénéfices		(8)	(4)
 Résultat des activités ordinaires après impôt		 (3.739)	 (3.625)
 Résultat de l'exercice		 (3.739)	 (3.625)

(**) Les chiffres entre parenthèses indiquent des pertes ou des valeurs à déduire

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (en milliers de dinars)(***)
--

	2010	2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	50.115	51.545
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(47.795)	(38.754)
Intérêts payés	(297)	(583)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	2.023	12.208
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(720)	(1.143)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	548
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(718)	(595)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(50)	(61)
Encaissements provenant des crédits de gestion	6.000	13.200
Remboursements d'emprunts	(5.841)	(4.256)
Remboursements crédits de gestion	(5.400)	(16.800)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(5.291)	(7.917)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	5	2
Variation de la trésorerie	(3.981)	3.698
Trésorerie au début de l'exercice	6.021	2.323
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2.040	6.021

(***)Les chiffres entre parenthèses indiquent des montants à déduire

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPABLES

Les états financiers de la SITEX sont élaborés conformément aux dispositions de la loi relative au Système Comptable des Entreprises << SCE 1997>>. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

1 – Immobilisations corporelles

Conformément aux dispositions de la politique comptable de la SITEX, les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'origine et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux ci-après :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : 10 et 15 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 et 10 ans
- Agencements et installations divers : 10 ans

2 – Stocks

Les stocks de matières et produits finis sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours de fabrication sont valorisés aux coûts de production de l'année.

Le coût des produits finis et des encours comprend le prix de revient moyen des matières consommées, la main d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication.

3 – Provisions pour dépréciation des stocks

Les pièces de rechange et les produits auxiliaires inutilisables depuis plus de cinq années font l'objet d'une provision pour dépréciation des stocks.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient.

4 – Provisions non courante

4.1 – Provisions pour litiges et contentieux : les litiges, avec les administrations fiscale, sociale ainsi qu'avec des tiers, non régularisés à la clôture de l'exercice font l'objet de provisions pour litiges et contentieux.

4.2 - Provision pour fonds de prime de fin de carrière : cette provision est calculée en fonction des indemnités de départ à la retraite normale à accorder au personnel continuant à bénéficier de l'ancien statut de la SOGITEX.

5 – Produits d'exploitation

Les produits de la vente de tissus, d'articles confectionnés, de produits semi-ouvrés, de coupons ainsi que les produits de transports de marchandises sont évalués à la juste valeur des contreparties de liquidité reçues et à recevoir.

6 – Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont passés en frais généraux et supportés dans l'exercice.

7- Opérations libellées en monnaie étrangères

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêté comptable. Les gains et les pertes de change observés sont inclus dans la détermination du résultat net de la période.

8 – Sous-activité

Il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production.

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration, non imputés au coût de production.

Pour la détermination de la capacité normale de production, il a été convenu de prendre la moyenne de la production des cinq dernières années.

9 – Etat de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie, faisant partie des états financiers, renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissements. Pour l'établissement de cet état, la SITEX a utilisé la méthode de référence préconisée par le SCE 1997.

B – NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 42 ,007 millions de dinars au 31 décembre 2010 contre 46,864 millions au 31 décembre 2009.

	(En milliers de dinars)	
	2010	2009
Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	162.961	166.953
Valeur des immobilisations acquises au cours de l'exercice	3.140	1.725
Valeur des immobilisations sorties au cours de l'exercice	(2.044)	(5.717)
Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice	164.057	162.961
Amortissements au début de l'exercice	116.097	114.521
Dotations de l'exercice	6.504	6.976
Amortissements des sorties au cours de l'exercice	(551)	(5.400)
Amortissements à la clôture de l'exercice	122.050	116.097
Valeur nette des immobilisations à la clôture de l'exercice	42.007	46.864
Dont terrains à Sousse et à Ksar Hellal (surfaces : 270 775 m ²)	1.557	1.557
Et constructions (surfaces couvertes : 122 014 m ²)	8.313	8.313

Note 2 : Stocks

Les stocks s'élèvent à 22,741 millions de dinars à fin 2010 contre 19,348 millions de dinars au 31 décembre 2009.

	(En milliers de dinars)	
	2010	2009
Matières premières, auxiliaires et consommables	17.297	12.463
Produits finis et encours de production	9.512	11.746
Total brut des stocks	26.809	24.209
Provisions	(4.068)	(4.861)
Total net des stocks	22.741	19.348

Note 3 : Clients et comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2010 à 15,623 millions de dinars contre 5,300 millions de dinars à fin 2009.

(En milliers de dinars)

	2010	2009
Total clients et comptes rattachés	15.871	5.847
Provisions pour créances douteuses	(248)	(547)
Total net des clients et comptes rattachés	15.623	5.300

Note 4 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à 3,777 millions de dinars à fin 2010 contre 3,237 millions de dinars à fin 2009.

(En milliers de dinars)

	2010	2009
Fournisseurs (avances, emballage à rendre, ristournes)	2	2
Personnel	594	583
Etat impôts et taxes	3.073	2.160
Débiteurs divers	60	400
Charges constatées d'avance	48	92
Total des autres actifs courants	3.777	3.237

Note 5 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 41,522 millions de dinars à fin 2010 contre 41,542 millions de dinars à fin 2009.

(En milliers de dinars)

	2010	2009
Réserve légale	2.306	2.306
Réserve pour investissements :	35.157	35.157
Prime d'émission	3.193	3.193
Produits fonds social	866	886
Total des réserves à la fin de l'exercice	41.522	41.542

Note 6 : Subventions d'équipements

Les subventions d'équipements s'élèvent à 0,990 millions de dinars à fin 2010 contre 1,092 millions de dinars à fin 2009, soit un écart de 0,102 million de dinars qui correspond à la quote-part inscrite au résultat de l'exercice.

Note 7 : Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 5,146 millions de dinars à fin 2010 contre 8,480 millions de dinars à fin 2009. Ces emprunts sont garantis par nantissement du fonds de commerce et hypothèque sur titres fonciers.

(En milliers de dinars)

	2010	2009
Emprunts en dinars (de TMM + 0,75 à TMM + 1,75)	8.481	13.730
Moins échéances à moins d'un an	(3.335)	(5.250)
Emprunts échéances à plus d'un an	5.146	8.480

Note 8 : Provisions non courantes

Les provisions non courantes s'élèvent à 1,130 millions de dinars à fin 2010 contre 1,159 millions de dinars à fin 2009.

	(En milliers de dinars)	
	2010	2009
Provision pour charges, litiges et contentieux	466	520
Provision pour restructuration	68	39
Fonds pour prime de fin de carrière	596	600
Total des provisions non courantes	1.130	1.159

Note 9 : Concours bancaires et autres passifs assimilés

Les concours bancaires s'élèvent à 30.666 millions de dinars au 31 décembre 2010 contre 14,930 millions de dinars au 31 décembre 2009.

	(En milliers de dinars)	
	2010	2009
Echéance à moins d'un an sur emprunts non courants	3.335	5.250
Concours bancaires courants – financement de stocks	26.425	9.414
Banques (soldes débiteurs)	534	0
Intérêts courus sur emprunts non courants	259	126
Comptes de régies et avances	113	140
Total concours bancaires	30.666	14.930

Note 10 : Revenus

Les revenus de l'année 2010 s'élèvent à 57,230 millions de dinars contre 44,713 millions de dinars en 2009.

Le chiffre d'affaires global se détermine comme suit :

	(En milliers de dinars)	
	2010	2009
Revenus	57.230	44.713
Ventes déchets	534	379
Produits financiers (agios)	61	11
Chiffre d'affaires global	57.825	45.103

Les ventes de déchets ont été déduites des coûts de fabrication. Les produits financiers ont été déduits des charges financières.

Note 11 : Coût des ventes

Le coût des ventes de l'année 2010 s'élèvent à 56,816 millions de dinars alors que celui de l'année 2009 est de 37,330 millions de dinars.

	(En milliers de dinars)	
	2010	2009
Consommation matières	28.399	18.868
Main d'œuvre (hors sous-activité)	8.101	5.527
Frais généraux variables	11.170	7.882
Frais généraux fixes (hors sous-activité)	7.374	5.726
Total des frais	55.044	38.003
Autres ventes (déchets)	(534)	(379)
Variation des produits en cours	2.306	(294)
Coût des ventes	56.816	37.330

Note 12 : Autres produits d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'année 2010 s'élèvent à 3,734 millions de dinars contre 2,901 millions de dinars à fin 2009.

	(En milliers de dinars)	
	2010	2009
Reprises sur amortissements et provisions.	3.734	2.844
Autres produits d'exploitation	0	57
Total des autres produits d'exploitation	3.734	2.901

NB : Une rectification au niveau du regroupement des comptes a été effectuée, les reprises sur amortissements et provisions sont classées dans la rubrique autres produits d'exploitation alors qu'elles étaient considérées comme autres gains ordinaires.

Note 13 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'année 2010 s'élèvent à 2,959 millions de dinars contre 3,806 millions de dinars à fin 2009.

	(En milliers de dinars)	
	2010	2009
Provisions :	2.571	2.133
- Prime de fin de carrière	33	33
- Dépréciation des stocks	1.838	1.143
- Risques et charges	696	934
- Créances douteuses	4	23
Autres charges d'exploitation	388	1.673
Total des autres charges d'exploitation	2.959	3.806

NB : Une rectification au niveau du regroupement des comptes a été effectuée, les provisions sont classées dans la rubrique autres charges d'exploitation alors qu'elles étaient considérées comme autres pertes ordinaires.

Note 14 : Autres gains ordinaires

Les gains ordinaires de l'année 2010 s'élèvent à 2,124 millions de dinars contre 1,515 millions de dinars pour l'exercice 2009 :

(En milliers de dinars)

	2010	2009
Gain de change	810	581
Produits nets sur cession d'immobilisations	2	341
Autres produits divers ordinaires	1.312	593
Total des gains ordinaires	2.124	1.515

Note 15 : Autres pertes ordinaires

Les pertes ordinaires de l'année 2010 s'élèvent à 0,780 millions de dinars contre 0,670 millions de dinars pour l'année 2009 :

(En milliers de dinars)

	2010	2009
Perte de change	704	429
Pertes sur exercices antérieurs	76	241
Total des pertes ordinaires	780	670

Note 16 : Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement de l'année 2010, s'élèvent à 2,756 millions de dinars, contre 2,179 millions de dinars pour l'année 2009.

Note 17 : Engagements hors bilan

- Les engagements donnés à fin décembre 2010 : 9,781 millions de dinars, essentiellement les sûretés consenties par la société et des cautionnements douaniers.
- Les engagements reçus à fin décembre 2010 : néant.
- Les engagements réciproques à fin décembre 2010 : 12,442 millions de dinars.

Annexe 6**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE**

(En milliers de dinars)

Charges par destination	Charges par nature				
	TOTAL	Achats consommés & f. généraux	Charges de personnel	Amortis. & provisions	Autres charges
Coût des ventes (note 11)	55.045	39.569	8.101	5.125	2.250
Frais de distribution	477	49	273	30	125
Frais d'administration	3.091	39	1.591	246	1.215
Autres charges d'exploitation	2.959	9	183	2.571	196
Charges financières	1.027	0	0	0	1.027
Sous-activité	1.716	0	566	1.150	0
Autres pertes ordinaires	780	0	0	0	780
Total :	65.095	39.666	10.714	9.122	2.593

**RAPPORT GENERAL SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2010 AU 31 DECEMBRE 2010**

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du mois de juin 2009, nous avons examiné les états financiers de la Société Industrielle des Textiles "SITEX" pour la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

1 – Responsabilité du Management de la société

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2010 font apparaître un total net du bilan de **88.022** mille Dinars, un résultat net déficitaire de **3.739** mille Dinars, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **52.426** mille dinars et une trésorerie nette de **2.040** mille dinars à la fin de l'exercice ont été établis par le Conseil d'Administration de votre société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2 – Responsabilité des Commissaires aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre société, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3 - Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la Société Industrielle des Textiles « SITEX » au 31 décembre 2010 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis selon les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

4 - Vérifications et informations spécifiques

- Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés par votre Conseil d'Administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

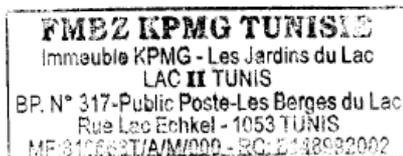
Tunis, le 28 Avril 2011

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z KPMG Tunisie
Member firm of KPMG International



Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Cabinet Adel MADHI



Adel MADHI
Expert Comptable D.P.L.E
Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2010 AU 31 DECEMBRE 2010**

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2010

La convention de coopération technique et commerciale entre les sociétés SWIFT Textiles Europe Limited et SITEX date depuis le 27 Septembre 1973. Elle a été renouvelée régulièrement depuis sa signature. Le prochain renouvellement interviendra le 27 septembre 2013.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- 1 La rémunération annuelle brute du président du conseil d'administration a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 9 Octobre 2008 pour un montant de 84 000 DT.
- 2 La rémunération annuelle brute du directeur général ayant opté pour le maintien de son statut de salarié a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 9 Octobre 2008 comme suit :
 - Un salaire annuel brut de 83 170 DT.
 - Une indemnité annuelle brute afférente à la fonction de directeur général de 42 000 DT.
- 3 Des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration selon décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 Juin 2010. Le montant global brut annuel de ladite rémunération est de 63 000 DT.
- 4 La rémunération des membres du Comité permanent d'audit tel que fixée par l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2010 est de 13 500 DT à répartir entre les membres dudit comité.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

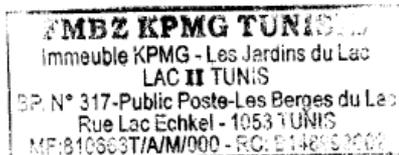
Tunis, le 28 avril 2011

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z KPMG Tunisie
Member firm of KPMG International

Cabinet Adel MADHI

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Adel MADHI
Adel MADHI
Expert Comptable D.P.L.E
Commissaire aux Comptes
Membre de l'Ordre